

CHARTE GRAPHIQUE





Vous découvrirez dans ce guide les règles d'utilisation de l'identité graphique de la Région Hauts-de-France.

L'objectif est de faciliter la mise en oeuvre d'une communication cohérente et partagée par les services et avec les partenaires de la Région.

Le logotype est composé de deux éléments :

- un pictogramme en deux couleurs

- un typogramme en deux couleurs :
Région
Hauts-de-France

Le logotype est structuré et construit dans un carré (cf. page suivante).
Dans le cas présent, le carré est virtuel.

Aucun élément graphique ne doit franchir la délimitation de l'espace de protection de l'identité visuelle (fond carré).

L'espace de respiration autour du logotype doit être impérativement respecté.

Pour toute précision ou application,
vous pouvez prendre contact avec la Direction de la communication.

Contact :

Emmanuel Vandomme - Tél. 03 22 97 27 48
emmanuel.vandomme@nordpasdecalaispicardie.fr
Guillaume Krizek - Tél. 03 28 82 53 28
guillaume.krizek@nordpasdecalaispicardie.fr

BLOC MARQUE



TYPOGRAPHIE



Région
Hauts-de-France

TYPO PRINCIPALE

Etelka Text Pro Bold

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

0123456789

TYPO SECONDAIRE

Arial

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

0123456789

COULEURS



Bleu

Couleur quadrichromie :
Cyan 100%
Magenta 78%
Jaune 0%
Noir 0%

Pantone :
2945 C

Couleur web :
#0050a4



Vert

Couleur quadrichromie :
Cyan 50%
Magenta 0%
Jaune 100%
Noir 0%

Pantone :
368 C

Couleur web :
#8DC63F

VARIANTE EN NOIR ET GRIS



Région
Hauts-de-France



Région
Hauts-de-France

Sur tous les documents administratifs, le logo en bleu et vert est obligatoire. L'utilisation du bloc marque en noir et gris est réservée à certains usages à l'initiative exclusive de la Direction de la communication.

VARIANTE SUR FOND BLEU

ATTENTION, le logo est déclinable sur fond bleu dans certains cas : objets promotionnels, signalétiques, stands. Il pourra être utilisé sous cette forme de « motif » à condition que sa forme initiale soit au moins présente une fois sur le même support (voir exemples dans la rubrique « Signalétique »).



UTILISATION DE LA MARQUE HAUTS-DE-FRANCE

« HDF » ne sera pas traduit en anglais.
Il est à utiliser uniquement en français.

Dans les rédactionnels, les termes à utiliser sont pour l'institution :
Conseil régional Hauts-de-France
Région Hauts-de-France

LES INTERDITS

L'utilisation d'autres couleurs :



Les interdits

Conseil régional des Hauts-de-France
Région des Hauts-de-France

Pour le territoire, les termes à utiliser sont :

En Hauts-de-France
Dans les Hauts-de-France
Les Hauts-de-France

La déformation et le déplacement du pictogramme et du typogramme :



AFFICHE ET CARTON PARTENARIAT



- Deuxième utilisation sur affiche du bloc marque de la Région.

Lorsque la Région est partenaire du projet, son logo se retrouvera parmi plusieurs autres logo. Afin de s'assurer de sa bonne visibilité, le logo à utiliser est sous la forme suivante :



Une validation obligatoire de la Direction de la communication est requise avant la mise en impression du document comportant le logo de la Région.

CARTON INVITATION



